

PRESCRIPTION

TRANSCRIPTION D'UNE PRESCRIPTION 8060

Définition : transfert d'une information à partir d'une feuille de prescription vers le plan de soins infirmiers du patient et vers le système de documentation.

► Activités

- S'assurer que la feuille de prescriptions soit identifiée au nom du patient.
- S'assurer que la feuille de prescriptions figure dans le dossier adéquat.
- S'assurer que les prescriptions ont été rédigées par un professionnel de santé habilité dans le domaine clinique.
- Répéter les prescriptions verbales au médecin afin de s'assurer de leur exactitude.
- Éviter de prendre des prescriptions de la part ou par l'intermédiaire d'autres soignants.
- S'assurer que les prescriptions ont été rédigées selon le protocole institutionnel avant de les transcrire.
- Clarifier les prescriptions confuses ou illisibles.
- Évaluer le caractère approprié des prescriptions et s'assurer que toutes les informations nécessaires ont été apportées.
- Consulter un pharmacien en cas de doute sur un médicament non familier ou le dosage prescrit.
- Noter tout désaccord avec la prescription d'un médecin après en avoir discuté avec le médecin et un cadre.
- Signer de son nom, porter son titre, la date et l'heure de toute prescription notée.
- Transférer les prescriptions dans les Kardex, les documents de travail, les fiches de médicament, les bons de laboratoire ou les plans de soins.
- Programmer des rendez-vous, si nécessaire.
- Noter la date de début et la date de fin du traitement sur les médicaments, selon le protocole de l'institution.
- Noter les allergies du patient lors de la transcription des prescriptions médicales.
- Informer les membres de l'équipe du début du traitement.

Bibliographie

- Carson, W. (1994). What you should know about physician verbal orders. *American Nurse*, 26(3), 30-31.
 Davis, N.M., (1994). Clarifying questionable orders. *American Journal of Nursing*, 26(3), 30-31.
 Festa, J. (1983). *The law and liability: A guide for nurses*. New York: John Wiley & Sons.